

Procès-verbal ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 05 avril 2024

Les membres du club « Les Archers d'Ozoir » étaient convoqués le vendredi 5 avril 2024 à 20h30 dans la petite salle « BEAUDELET », pour leur Assemblée Générale Ordinaire.

A l'heure de la convocation, 32 membres ou représentés ont émargés la liste de présence, le quorum étant atteint (selon l'article 9 des statuts), le Président déclare la séance ouverte.

Rapport moral du Président

L'année 2023 a eu 2 Présidents : démission de notre Président Michel MONTEL suite à des problèmes de santé, nouvelle prise de fonction pour moi-même en date du 7 juillet 2023 après délibération du comité directeur.

Les projets validés par le comité directeur sont maintenus.

Nous avons mis en place le 31 aout 2023 sur le terrain de la Verrerie, un accueil pour les anciens adhérents désirant renouveler leur adhésion pour l'année sportive 2023/24. De ce fait nous n'avons accueilli le 9 septembre lors de la journée des associations à la salle du Carrousel que les personnes désirant adhérer à notre club.

Le nombre d'inscrits pour l'année sportive 2023 - 2024 est actuellement de 64 personnes, repartis comme suit ;

- 11 jeunes, 53 adultes
- -ou 20 femmes et 44 hommes,
- -ou encore 41 archers classique, 14 archers nature, 9 archers poulie.

Nous constatons une légère baisse (moins 3 adhérents), une hausse de la représentation féminine (plus 2 adhérentes)

Initiation/formation:

L'initiation sur l'année 2022-2023 a été maintenu, assurée par 4 initiateurs.

Nous n'avons plus d'entraineur rémunéré suite à la démission de Guillaume Humez.

Depuis septembre 2023 un entraineur BE est venu renforcer le club, nous le remercions.

Une formation de réglage a été assurée pour 4 nouveaux archers et sera poursuivi pour les archers demandeurs.

Le reste de l'année une permanence d'accueil a été assurée.

Les installations du club:

La Municipalité d'OZOIR LA FERRIERE met à notre disposition 2 équipements sportifs :

- -Le gymnase Jacques Anquetil, le lundi et le vendredi de 18h30 à 22h30, équipé d'un mur de 12 cibles fixes, qui lors des compétitions est étendu 14 cibles.
- -Le stade de la Verrerie, Terrain extérieur dédié exclusivement au tir à l'arc pour tous les types d'arcs Ce terrain permet de s'entraîner Sur cibles anglaises (10 cibles dont deux spécialisées poulies), dans un jeu d'arc (tir Beursault), sur cibles animalières (tir nature) et cibles 3D (tir 3D)

Le terrain Parcours nous est prêté gracieusement par le propriétaire

Le CTS Arc de CHENNEVIERES SUR MARNE :

le club a participé à 50% de l'abonnement pour 3 archers (2022/2023).

Le matériel :

Nous disposons de :

- -24 arcs classiques complets, 7 arcs classiques Rolan et 15 arcs métal pour les locations.
- -3 arcs chasse droitier, 1 arc chasse gaucher,
- -5 arcs droits ambidextres,
- -4 arcs droits droitier, 2 arcs droits gaucher,
- -2 arcs poulies droitier et un gaucher,
- -Des flèches bois pour les arcs droits.

Pour pouvoir entretenir, régler et réparer tout ce matériel, nous avons : Un métier à corde, Un coupe-tubes, des empeseuses, une presse arc à poulies, un vélocimètre, du matériel d'entretien pour les Parcours.

Pour l'administratif, nous avons 2 imprimantes (laser Brother), 2 ordinateurs portables (1 Lenovo, et 1 Acer) 3 vidéoprojecteurs.

Sur le plan de l'entretien et des réalisations, sur le stade de la Verrerie : Entretien Jeux d'arc, il reste la finalisation de la sécurité Réorganisation de l'intérieur des bungalows, pour création de l'atelier Entretien des cibles de parcours.

Les manifestations

Le club a organisé :

- -La compétition FITA en salle Janvier 2023,
- -Une manifestation interne de tirs traditionnels,
- -Le tir du Roi L'abat l'oiseau,
- -Le Bouquet provincial.

La communication interne

www.lesarchersdozoir.sportsregions.fr

Ce site permet la distribution par courriel des résultats et les avis lors de chaque événement.

Les résultats sportifs

Les archers du club ont participés à 29 concours avec podium :

Janvier 2023:

- -8 janvier: FITA OZOIR LA FERRIERE, 4 podiums (Anaïs, Romain, Dorian, Serge)
- -14 janvier: LAGNY SUR MARNE, 1 podium (Cédric)
- -28 janvier : Championnat départemental jeunes à ESBLY, 2 podiums (Anaïs, Romain)

Février 2023 : Championnat départemental adultes au MÉE SUR SEINE, 1 podium (Serge)

Mars 2023:

- -11 mars: DRAVEIL, 5 podiums (Marc, Georges, Christine, Alberto, Fabrice)
- -19 mars: JABLINES, 5 podiums (Marc, Georges, Fabrice, Quentin, Christine)

Avril 2023:

- -2 avril : Championnat départemental des Hauts de Seines à DRAVEIL ORME, 6 podiums (Marc,
- Thierry, Fabrice, Christine, Jean Pierre, Alberto)
- -8 avril: BOULOIRE, 2 podiums (Marc, Christine)
- 9 avril : PERS EN GATINAIS, 3 podiums (Thierry, Véronique, Alberto)
- -16 avril : Domaine de BEAULIEU, PÉCY, 5 podiums (Marc, Fabrice, Christine, Cédric, Alberto)
- -23 avril : Championnat Régional Ile de France Parcours nature à DRAVEIL, 3 podiums (Fabrice, Christine, Alberto)
- -29 avril: AMILLY, 2 podiums (Marc, Christine)
- -30 avril: La PAILLERIE, 2 podiums (Marc, Christine)

Mai 2023: 7 mai SAINT-VRAIN, 6 podiums (Marc, Christine, Fabrice, Thierry, Cédric, Alberto)

Juin 2023:

- 4 juin: TAE LAGNY SUR MARNE, 1 podium (Kevin)
- -4 juin: VAUJOURS, 4 podiums (Thierry, Véronique, Fabrice, Jean Pierre)
- -25 juin : CHANTECOQ, 1 podium (Véronique)
- -25 juin: DRAVEIL ORME, 1 podium (Fabrice)

Juillet 2023:

- -1 juillet: DRAVEIL SENART, 1 podium (Fabrice)
- -16 juillet: VIVIERES, 1 podium (Alberto)
- -22 juillet: SAUMUR, 1 podium (Véronique)

Octobre 2023:

- -8 octobre : SANNOIS, 1 podium (Serge)
- -15 octobre : AMILLY, 4 podiums (Thierry Véronique Marc, Christine)
- -22 octobre: VILLEPARISIS, 4 podiums (Eloane, Anaïs, Eduardo, Cédric)
- -28 octobre: DRAVEIL, 3 podiums (Marc, Christine, Fabrice)

Novembre 2023 : 25 novembre : SAINT-GERMAIN SUR MORIN, 4 podiums (Eloane, Anaïs, Eduardo, Kevin)

Décembre 2023:

- -2 décembre : TORCY, 2 podiums (Raymonde, Pascal)
- -10 décembre : QUINCY-VOISIN, 1 podium (Victoria)
- -16 décembre : ESBLY, 3 podiums (Eloane, Anaïs, Eduardo)

Rapport financier

Jacques nous présente le rapport financier :

Compte de résultat exercice 2023 :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
60 – Achats	6 165,80 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services marchandises	5 252,02 €
Matières et fourniture	5 468,55 €	Marchandises, produit des activités annexes	2 292,02 €
Fournitures d'entretien et de bureau - petit équipement	697,25€	Prestations de services	2 960,00 €
61 - Services extérieurs	1 294,14 €	74 - Subvention d'exploitation	4 500,00 €
Locations	178,00€	Etat	•
Assurances	580,22€	Région IDF	
Documentation/études et recherches	0,00€	Département 77	0,00€
Travaux d'entretien et de réparation	535,92€	Commune	4 500,00 €
62 - Autres services	7 133,84 €	75 - Autres recettes	8 364,50 €
Honoraires	5 107,21 €	Cotisation	8 364,50 €
Missions et réceptions	1 612,58 €		·
Frais postaux, téléphones	323,79€		
Divers	90,26€		
63 - Impôts et taxes		76 - Produits financiers	146,21 €
64 - Charges de personnel	0,00 €		
Rémunération	0,00€		
65 - Autres charges de gestion courantes		77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières			
67 - charges exceptionnelles		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements	0,00€		
Provisions	0,00€		
TOTAL DES CHARGES	14 593,78 €	TOTAL DES PRODUITS	18 262,73 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	50 520,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	50 520,00 €
Mise à disposition des biens et prestations	11 780,00 €	Bénévolat	38 740,00 €
Personnel bénévole	38 740,00 €	Prestations en natures	11 780,00 €
TOTAL	65 113,78 €	TOTAL	70 974,00 €

Un archer est arrivé pendant la lecture du rapport financier du Président, portant le nombre de présents ou représentés à 34.

Budget prévisionnel 2024 :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations	
- Acides	12 315,00 €	de services marchandises	9 170,00 €
Matières et fourniture		Marchandises, produit des activités	
	11 015,00 €	annexes	2 420,00 €
Fournitures d'entretien et de bureau - petit	1 200 00 6	Prestations de services	6.750.00.6
équipement	1 300,00 €		6 750,00 €
61 - Services extérieurs	4990,00€	74 - Subvention d'exploitation	6 500,00 €
Locations	500,00€	Etat	0 300,00 0
Assurances	650,00€	Région IDF	
Documentation/études et recherches	760,00€	Département 77	1 000,00 €
Travaux d'entretien et de réparation	3 080,00 €	Commune	5 500,00 €
			, , , , , , ,
62 - Autres services	9 530,00 €	75 - Autres recettes	8 000,00 €
Honoraires	6 050,00 €	Cotisation	8 000,00 €
Missions et réceptions	3 000,00 €		
Frais postaux, téléphones	350,00€		
Divers	130,00€		
63 - Impôts et taxes		76 - Produits financiers	165,00€
CA Change de revenuel	0.00.6		
64 - Charges de personnel Rémunération	0,00 €		
Remuneration	0,00 €		
65 - Autres charges de gestion courantes		77 - Produits exceptionnels	0,00€
03 - Autres charges de gestion courantes		77 - Froduits exceptionnels	0,00 €
66 - Charges financières			
67 - charges exceptionnelles		78 - Reprise sur amortissements et	
07 - charges exceptionnelles		provisions	3 000,00 €
68 - Dotation aux amortissements	0,00€		
Provisions	0,00€		
TOTAL DES CHARGES	26 835,00 €	TOTAL DES PRODUITS	26 835,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en		87 - Contributions volontaires en nature	
nature	54 120,00 €		54 120,00 €
Mise à disposition des biens et prestations	12 780,00 €	Bénévolat	41 340,00 €
Personnel bénévole	41 340,00 €	Prestations en natures	12 780,00 €
TOTAL	88 490,00 €	TOTAL	88 490,00 €

Vote sur le rapport d'activité :

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité des présents.

Vote sur le rapport financier du trésorier :

Le rapport financier du trésorier est adopté à l'unanimité des présents.

Election du comité directeur

Rappel des statuts:

Le nombre maximum de représentants au comité directeur est de 21. La parité devant être respectée, 4 postes doivent être réservés aux femmes.

14 archers postulent à l'élection : Alberto AMARO MOURA, Arnaud LEMAIRE, Bruno GOGUEL, Bruno HUILLERY, Bruno LEYRIS, Dorian BARDAKOFF, Éric LEJEUNE, Jacques FAUGERON, Jean-Pierre DELAGE, Joachim CARRICO MIRA, Pascal GOUBERT, Régis MILLET, Sébastien ARTIGOLE et Serge MIRGUET.

Election complémentaire au Conseil d'Administration :

Alberto AMARO MOURA, Arnaud LEMAIRE, Bruno GOGUEL, Bruno HUILLERY, Bruno LEYRIS, Dorian BARDAKOFF, Jacques FAUGERON, Joachim CARRICO MIRA, Pascal GOUBERT, Régis MILLET, Sébastien ARTIGOLE et Serge MIRGUET sont élus à l'unanimité Éric LEJEUNE est élu avec 33 voix

Jean-Pierre DELAGE est élu avec 23 voix

Cotisation 2025

Le tarif proposé est le même que l'année dernière malgré une augmentation de la licence FFTA de 4€. Nous voudrions rattraper cette augmentation sur le tarif de la saison 2026.

Les tarifs proposés pour la saison 2025 sont les suivants :

	Réinsc	ription	Nouvelle adhésion		
	Ozoir Non Ozoir		Ozoir	Non Ozoir	
Jeunes	100€	120€	150€	170€	
Adultes	120€	140€	170€	190€	

Vote sur les tarifs de la saison 2025 :

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité des présents.

Points divers:

Michel MONTEL gère actuellement les inscriptions des archers d'OZOIR aux concours extérieurs. Il ne souhaite pas continué cette tache.

Il faudra trouver un autre bénévole puis lui succéder.

Election du bureau exécutif :

L'ensemble du nouveau Comité Directeur sort s'isoler quelques minutes pour désigner le nouveau bureau. (Voir CR Comité Directeur du 5 avril 2025).

A son retour, le Secrétaire général, Serge MIRGUET, présente le nouveau bureau à l'ensemble des présents.

Présentation du nouveau bureau :

Président Jacques FAUGERON Vice-président Alberto AMARO MOURA

Trésorier Bruno LEYRIS
Trésorier adjoint Bruno HUILLERY

Secrétaire général Serge CHARLEC-MIRGUET Secrétaire adjoint Sébastien ARTIGOLE

Le Président, Jacques FAUGERON Le secrétaire général Serge CHARLEC-MIRGUET